



association royale
des architectes de liège

ARALg

Pas d'assemblée générale en avril

Prochaine assemblée le 5 mai 2009

avril 2009

LA GRENOUILLE

Il n'y a pas d'assemblée générale en avril

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale le

mardi 5 mai 2009 à 17.30 heures

qui se tiendra en nos locaux.

EDITORIAL

En ces moments proches des élections régionales, je pense que, chacun d'entre- nous qui a des relations avec des hommes politiques, doit parler des brimades que nous subissons lors de l'introduction des demandes de permis d'urbanisme dans les communes. Non seulement l'avis des fonctionnaires (régionaux et locaux) ne repose que sur des sentiments et des subjectivités mais aussi sur l'application strict du CWATUPE qui impose toute une série de choses (indications, plans...) même pour de petites modifications. Grâce à cela ils reportent les dossiers aux calendes grecques.

Bien souvent les dossiers sont là pendant un an avant d'être acceptés ou refusés.

La charge de travail et le coût des changements que l'on nous demande deviennent difficilement gérables.

Cela devient insupportable et tout architecte doit le faire savoir à tout le monde : fonctionnaires, politiciens, clients...

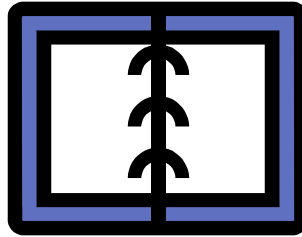
Personnellement, dès que je le peux, j'en parle autour de moi et récemment lors d'une rencontre avec des personnalités CDh, (mais je pense que ce serait la même situation avec d'autres formations politiques) ces dernières ont été surprises de mon discours en me disant que pour elles « le CWATUPE était devenu un code presque parfait... » (il est vrai que le Ministre ANTOINE est CDh...) et qu'elles étaient réticentes à « encore modifier son contenu ».

Lors de la récente mise en place de la Maison de l'architecture à Beez, le Ministre ANTOINE l'a explicitement reconnu : Il faut simplifier les exigences du CWATUPE (uniquement dans les documents à remettre évidemment car le CWATUPE est bien entendu réalisé correctement par des juristes... dont il est lui-même issu).

Les architectes donc n'ont pas leur mot à dire... sur l'architecture et l'urbanisme.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président



A VOS AGENDAS !

X 5 mai 2009 : **Assemblée générale : CALEFFI**

X 9 juin 2009 : **Assemblée générale :**

COTISATIONS 2009 :

Membres effectifs : 125 €

Membres aspirants : 70 €

Membres pensionnés : 70 €

Membres non indépendants : 85 €

Membres stagiaires :

1^{ère} année inscription à l'ordre : 15 €

2^{ème} année : 25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2009.

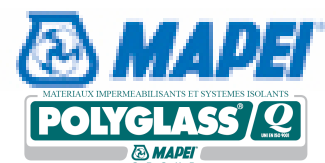
Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE

Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42





Adhérez à l'ARALg

Un espace professionnel

de rencontres
de débats
d'information
d'actions nationales et régionales

Bulletin d'inscription à envoyer à l'association par fax (04-344.40.42) ou par mail (info@aralg.be).

Je soussigné

Souhaite adhérer à l'Association royale des Architectes de Liège.

Mon adresse

Mon téléphone

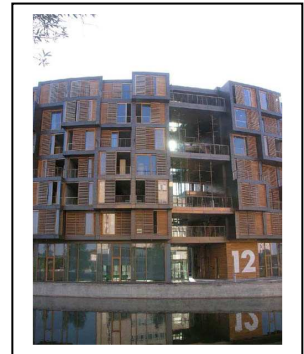
Date et signature

VOYAGE A COPENHAGUE – DANEMARK

Jour 1 / jeudi 10 septembre 2009

Visite de Orestad, situé sur l'île d'Amager est le plus important projet d'urbanisme de la capitale danoise.

- Quartiers Généraux Ferring Pharmaceutique
- site de construction du Crowne Plaza Copenhague qui ouvrira ses porte en été 2009.
- site de construction du Cab Inn Metro Hotel, conçu par l'architecte Daniel Libeskind
- Visite du Danish State Radio Concert Hall



Jour 2 / vendredi 11 septembre 2009

- Passage par Fredensborghusene, Romerhusene & Helsingør Water Purification Plant
- Passage par Bel Colle, le théâtre Bellevue, Ellebaekvej houses, les
- Quartiers généraux FIH, ...

Jour 3 / samedi 12 septembre 2009

- Visite de Rodovre Radhus et du campus de la Copenhague Business School ,
- visite du home estudiantin IAK Kollegiet
- visite de l'église Grundvigs et l'église Bagsvaerd



Jour 4 / dimanche 13 septembre 2009

- Journée récréative à Legoland
- Passage par le site de FaaborgKraftvarmeværk



Jour 5 / lundi 14 septembre 2009

- Visite de l'Opéra Royal
- Visite du Centre d'architecture Danoise
- Passage par les Quartiers généraux de Nordea , la Banque Nationale Danoise, la bibliothèque Royale
- Passage par le site de construction de Krystallen , le nouveau projet de Nykredit
- Visite du Centre de Design Danois
- passage par le Radisson SAS Royal Hotel Radisson

Jour 6 / mardi 15 septembre 2009

JOUR OPTIONEL - Une journée à Malmö

- Passage par l'OresundBridge Link
- passage par le site d'éoliennes côtières
- Passage par le HSB Turning Torso , un gratte-ciel conçu par Santiago Calatrava et situé à Malmö (Suède), au bord du détroit de l'Oresundet.
- Visites et passage par les plus importantes constructions de développement durable propres à la région de Malmö:
- Ekostaden Augustenborg
- Vaträ Hamnen development
-
- Pour ceux qui le désirent , visite du château médiéval de Malmö



Séjour du 10 au 14 septembre 2009

En chambre **double ou twin**
2.100€ par personne

En chambre **single**
2.200€ par personne

Séjour du 10 au 15 septembre 2009

En chambre **double ou twin**
2.450€ par personne

En chambre **single**
2.580€ par personne

Ce prix inclus :

- Les vols aller-retour Bruxelles-Copenhague avec Brussels Airlines.
- Les taxes d'aéroport.
- Les 4 ou 5 nuitées à l'hôtel Konig Frederik en chambre double / twin ou single avec petit déjeuner.
- Les lunch paquets du 10 au 14 septembre.
- Les dîners du 10 au 14 septembre, hors boissons.
- Tous les transferts prévus dans le programme en bus privé / ou transport public pour le jour optionnel
- Les excursions, visites et entrées aux différents sites comme mentionné dans le programme.
- La présence d'un guide professionnel durant les visites.
- La présence d'un tour leader pendant toute la durée du séjour.
- La TVA (2,73%) et le Fonds de garantie voyage (0,15%).
- Le Management Fee, élaboration, mise en place du projet et gestion logistique.

Ce prix n'inclus pas :

- Les boissons lors des dîners et des visites.
- Les activités supplémentaires non-mentionnées dans le programme.
- Les dépenses personnelles.
- L'assurance annulation : si vous le souhaitez nous pouvons souscrire pour vous une assurance annulation qui revient à 4,8% du montant total de votre voyage.
- L'assistance personne : si vous le souhaitez nous pouvons souscrire pour vous une assistance personne qui revient à 1,8€ par jour par personne.

Conditions particulières de réservation et de paiement :

- **La réservation** doit parvenir à l'agence pour le 30 mars 2009 au plus tard.
- La réservation s'officialise par l'envoi du bon de commande dûment complété et signé avec la preuve de versement de l'acompte.
- **Acompte** : un acompte de **30%** est à verser lors de la réservation.
- **Le solde** devra être payé pour le 15 juin 2009.

Conditions d'annulation :

- **Du 15 mars 2009 au 14 juin 2009** inclus : toute annulation entraînera 30% de frais d'annulation correspondant au montant de l'acompte versé.
- **A partir du 15 juin 2009** : toute annulation entraînera 100% de frais d'annulation.
- Toute annulation doit être signalée par écrit à l'agence selon les conditions d'annulation particulière au séjour.



COPENHAGUE 2009

BON DE COMMANDE

À renvoyé complété par fax. 02-469.13.36

Mr / Mme.....
Accompagné de (nom et prénom)
Du bureau

Confirme par la présente la participation au voyage d'étude à Copenhague
Du 10-09-2009 au
En chambre Single / Double
(Biffer a mention inutile)

Pour un montant total de.....
Je souhaite souscrire une assurance annulation qui s'élève à 4.8% du montant tot
(Biffer a mention inutile)
OUI - NON

Je souhaite que la facture soit établie et envoyée à l'adresse suivante

.....
.....
.....

Je m'engage à régler 30% du montant de la facture dès réception
Soit par virement bancaire sur le n° compte suivant :
Incentive Destinati 001-3722513-20
(Destination et date en communication)

Je confirme par la présente avoir lu et approuvé les conditions générales de vente
les conditions particulières à ce séjour stipulées dans l'offre jointe à ce bon de
commande.

Date et signature pour accord

.....

*Incentive Destinati - Rue des Comtes de Robiano, 4 - 1440 Braine le château
Tel. 02-463.42.64 - Fax. 02-469.13.36*

CONDITIONS GENERALES DE VENTES SUR DEMANDE

Modification du site de l'Aralg

Depuis quelque temps déjà, les (rares) utilisateurs du forum de l'Aralg avaient pu constater que celui-ci était envahi par des publicités intempestives et totalement sans rapport avec l'objet de celui-ci: notre pratique de l'architecture .

De plus, le forum avait été créé à l'origine à l'usage exclusif des architectes. Or il faut bien reconnaître que la plupart du temps, les questions étaient posées par le grand public, ce qui amenait peut-être une certaine fréquentation du site mais peu de questions qui nous intéressaient directement.

Ce forum n'ayant jamais vraiment trouvé sa place, il a fait place à un nouveau bouton au titre simple, « QUESTIONS ». Ce bouton permet à tout architecte d'envoyer une question au secrétariat ayant un rapport, quel qu'il soit, avec la pratique de l'architecture.

Ces questions seront triées et, suivant leur pertinence, envoyées à l'équipe rédactionnelle du nouveau magazine Arch'Index.fr, lancé par Jean-Marie Fauconnier et Ileana Radulsecu et dont vous avez tous déjà reçu 2 numéros.

Quelques-uns d'entre nous font partie de cette équipe rédactionnelle, nous espérons donc que nous pourrons, par ce moyen, vous répondre de la manière la plus complète qui soit.

Et donc, pour reprendre le slogan du site:

VOUS ETES ARCHITECTE ET VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS PRATIQUES POUR L'EXERCICE DE VOTRE PROFESSION ? ENVOYEZ-LES, NOUS POUVONS SERVIR DE RELAIS.

TVA réduite à 6 % pour les bâtiments neufs.

Dans quel cas cette TVA réduite peut-elle être appliquée?

- Il faut que le Maître d'Ouvrage soit un particulier et qu'il s'agisse de son 1^{er} bâtiment ;
- La TVA est de 6 % sur la première tranche de 50.000 euros, le reste est soumis à une TVA de 21 %;
- Ces dispositions sont d'application entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009.

Quelle procédure doit être suivie?

- le Maître d'Ouvrage doit se rendre sur le site <http://minfin.fgov.be/portail2/fr/current/vat-private-hous.htm> et cliquer ensuite sur le lien "Formulaire Construction Logement". Un fichier pdf sera téléchargé (formulaire 121 a pour construction de bâtiment) et c'est ce fichier qu'il doit remplir. Attention, il faut pour cela disposer d'une version de Acrobat Reader récente (au minimum la 8).
- Ce document doit ensuite être retourné au bureau de TVA dont dépend le Maître d'Ouvrage (donc celui de son domicile et pas celui du bâtiment à construire). La TVA va délivrer un numéro d'inventaire.
- Par la suite, pour chaque facture à taux réduit, le Maître d'Ouvrage introduit ce même document en remplissant le cadre D. Dans cette partie, il doit mentionner le solde restant à facturer à 6% sur le montant initial de 50.000 euros.
- Pour tout complément d'information, il est possible de contacter la TVA au 02/572.57.57, de 8 à 17h00.

Il est aussi possible de trouver d'autres documents sur le site, ainsi que sur celui qui lui est associé: www.myminfin.be.

D'après la TVA, ces dispositions sont rétroactives pour les factures déjà émises à partir du 1^{er} janvier 2009, on peut toutefois présumer qu'il sera beaucoup plus facile de faire la demande avant que la facture soit émise.

Intempéries

Nous reproduisons ci-après les observations climatologiques relatives au mois de **décembre 2008** publiées par l'Institut Météorologique de Belgique.

Ces observations reprennent en :

T: les températures à 7h00 sous abri à 1.5 m. au-dessus d'un sol gazonné.

H: durée totale, en heures et dixièmes, des épisodes pluvieux survenus entre 7h00 et 17h00 (uniquement si supérieure à 2h00).

Nous attirons toutefois votre attention sur l'article 285 1. 2° de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant le cahier général des charges des marchés publics, qui stipule que «les jours pendant lesquels le travail a, par suite d'intempéries ou de leurs conséquences, été rendu impossible pendant quatre heures au moins, ne sont pas comptés comme jour ouvrable».

DÉCEMBRE 2008

JOUR	ZAVENTEM		BEAUVECHAIN		CHIÈVRES		GOSSELIES		FLORENNES		ST-HUBERT		BIERSET		SPA		ELSENBORN	
	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H
1	4	2,8	4	•	4	•	3	6	2	3,8	1	7,8	3	3,9	1	-	-2	•
2	4	4,8	4	•	4	•	3	-	2	-	1	7,3	4	2,3	2	5,3	1	•
3	1	-	1	•	1	•	0	4,6	1	5,8	-1	7,9	0	5,8	0	7,3	0	•
4	0	3,6	0	•	1	•	0	3,4	-1	5,3	-3	8,9	-1	3,5	-3	8,2	-5	•
5	6	4,5	6	•	5	•	5	3,9	5	6,2	2	9,5	5	3,8	3	6,4	2	•
6	4	-	4	•	5	•	4	-	3	-	1	3	4	-	2	5,1	1	•
7	3	-	4	•	2	•	3	-	3	-	1	2,5	3	-	2	2,8	1	•
8	-1	-	0	•	-1	•	-1	-	-1	-	-1	-	0	-	0	-	-5	•
9	1	4,7	0	•	1	•	-1	6,1	-1	7,1	-2	6,5	0	6,2	-2	4,8	-3	•
10	1	-	1	•	1	•	1	-	0	-	-1	6	1	-	0	5,6	0	•
11	2	-	1	•	1	•	0	-	-1	-	-1	-	1	-	-1	-	-1	•
12	1	-	1	•	0	•	0	-	0	-	-2	-	-1	-	-2	-	-2	•
13	-1	-	-2	•	-2	•	-3	-	-3	-	-5	2,4	-2	-	-5	5,2	-5	•
14	3	-	3	•	3	•	3	-	3	-	1	-	4	-	2	-	2	•
15	0	-	0	•	1	•	-1	-	-1	-	-1	-	-1	-	0	-	-2	•
16	2	-	1	•	1	•	0	-	-1	-	-3	2,5	0	-	-2	-	-2	•
17	1	8,3	0	•	0	•	-1	7,3	-2	9	-6	9,4	-2	8,7	-2	7,6	-10	•
18	1	-	2	•	2	•	1	4,2	0	5,3	0	5,7	1	4,7	0	3,3	0	•
19	8	-	8	•	8	•	7	-	7	-	3	2,3	7	2,4	5	2,9	4	•
20	9	-	9	•	8	•	8	-	7	2,2	3	10	7	3,6	5	8,8	4	•
21	9	-	9	•	10	•	9	-	8	-	7	3,1	9	-	7	3,9	7	•
22	9	-	9	•	9	•	8	6,6	8	6,4	6	9,7	8	2,2	6	9,2	6	•
23	3	-	5	•	2	•	6	-	4	-	4	-	4	-	4	-	4	•
24	6	-	6	•	6	•	5	-	3	-	0	-	5	-	2	2,6	1	•
25	3	-	4	•	4	•	3	-	3	-	1	-	3	-	2	-	2	•
26	-2	-	-1	•	-1	•	-2	-	-3	-	-4	-	-2	-	-4	-	-5	•
27	-4	-	-4	•	-3	•	-4	-	-5	-	-7	-	-4	-	-5	-	-7	•
28	-4	-	-4	•	-4	•	-5	-	-6	-	-7	-	-5	-	-6	-	-7	•
29	-6	-	-5	•	-6	•	-6	-	-6	-	-7	-	-7	-	-5	-	-7	•
30	-7	-	-4	•	-7	•	-5	-	-6	-	-5	-	-4	-	-4	-	-10	•
31	-4	-	-4	•	-2	•	-1	-	0	-	1	-	-2	3,7	0	4,4	-3	•

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE LA CONSTRUCTION
FÉVRIER 2009

Indices

Indices des prix à la consommation

	base 2004	base 96	base 88
11/2008	111,49	128,14	157,26
12/2008	111,25	127,86	156,92
01/2009	11136	127,99	157,07

Indices "Santé"

	base 2004	base 96	base 88
11/2008	111,09	126,39	152,38
12/2008	111,24	126,56	152,59
01/2009	111,45	126,80	152,88

Indice "S"

Valeur de «S» au 01-01-2009 (soumissions avant le 11-06-2007)

	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,378	28,348	27,776	27,319
- 10 pers.	27,500	27,469	26,897	26,441

Valeur de «S» au 01-01-2009 (soumissions depuis le 11-06-2007)

	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,236	28,205	27,636	27,181
- 10 pers.	27,366	27,335	26,766	26,311

Indice "I"

	Oct. 2008	Nov. 2008	Déc. 2008	Janv. 2009
	6.743	6.590	6.457	sera fixé le 10-02-2009

Indice K1 et K2

	Oct. 2008	Nov. 2008	Déc. 2008	Janv. 2009
K1	2.949	2.850	2.661	sera fixé le 11-02-2009
K2	2.886	2.846	2.793	

Indice CMK 83 pour 2008: 162,8
Indice CMK 93 pour 2008: 122,3
Indice CMK 2003 pour 2008: 106,9

Indice "ABEX"

Du 01-05-2008	Du 01-11-2008
au 31-10-2008: 692	au 30-04-2009: 695

Salaires "Construction" au 01-01-2009

Cat I	Cat IA	Cat II	Cat IIA	Cat III	Cat IV	Sal. Moyen
12,197	12,807	13,003	13,653	13,828	14,681	13,36150

Marchés publics annoncés à partir du 01-01-09

a) pour les marchés conclus avant le 08/08/02	01/11/2008	5,75%
	01/12/2008	5,25%
	01/01/2009	4,50%
b) pour les marchés conclus après le 08/08/02	pour le 1 ^{er} semestre 2009	9,50%
Intérêt légal: depuis le	01/01/2009	5,50%

Intempéries

Nous reproduisons ci-après les observations climatologiques relatives au mois de **janvier 2009** publiées par l'Institut Météorologique de Belgique.

Ces observations reprennent en :

T: les températures à 7h00 sous abri à 1.5 m. au-dessus d'un sol gazonné. **H:** durée totale, en heures et dixièmes, des épisodes pluvieux survenus entre 7h00 et 17h00 (uniquement si supérieure à 2h00).

Nous attirons toutefois votre attention sur l'article 28§ 1. 2° de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant le cahier général des charges des marchés publics, qui stipule que «les jours pendant lesquels le travail a, par suite d'intempéries ou de leurs conséquences, été rendu impossible pendant quatre heures au moins, ne sont pas comptés comme jour ouvrable».

JANVIER 2009																
	ZAVENTEM		GOSSELIES		FLORENNES		HUMAIN		ST-HUBERT		BIERSET		SPA		MONT-RIGI	
JOUR	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H
1	-4	-	-5	-	-3	-	-2	-	-3	-	-6	-	-5	2,2	-6	-
2	-1	-	-4	-	-6	-	-6	3,2	-8	3,5	-3	-	-3	5,2	-3	-
3	-5	2,8	-4	-	-5	-	-4	-	-4	-	-5	-	-6	-	-6	-
4	-1	-	-2	-	-3	-	-5	-	-4	3,1	-2	-	-3	3,3	-5	-
5	-1	9,5	-2	10	-3	10	-3	7,5	-5	9,9	-2	9,1	-3	10	-5	5,4
6	-12	-	-11	-	-11	-	-10	-	-10	-	-12	-	-13	-	-13	-
7	-9	-	-12	-	-12	-	-16	-	-9	2,2	-13	-	-9	2,5	-10	-
8	-4	2,1	-4	-	-6	-	-9	-	-7	-	-5	-	-4	-	-7	-
9	-9	2,4	-13	-	-10	-	-11	-	-10	-	-13	-	-5	-	-4	-
10	-13	-	-9	-	-10	-	-11	-	-6	-	-11	-	-6	-	-1	-
11	-6	-	-4	-	-3	-	-5	-	-3	-	-3	-	-2	-	-4	-
12	2	-	2	-	0	-	1	-	0	-	2	-	-2	-	-3	-
13	5	9,5	3	8,3	3	4,4	4	-	1	-	4	-	2	-	1	-
14	4	-	3	-	3	-	2	-	0	2,4	3	-	1	4,1	0	-
15	3	-	2	-	1	-	0	-	-2	-	0	-	-1	-	-3	-
16	0	-	0	-	-1	-	-1	-	-3	-	-1	-	-3	-	-4	-
17	5	2,6	4	2,6	4	2,1	4	-	1	9,5	4	2,6	2	2,8	1	-
18	7	3,5	6	2,9	5	3,9	4	5,1	2	8,4	5	4,7	4	8,5	2	-
19	5	4,3	5	3,4	4	5	4	5,4	2	6,7	4	3,7	2	6,6	0	-
20	3	-	2	-	1	-	2	-	-1	-	2	-	0	-	-1	-
21	2	-	3	-	2	-	2	-	0	3,5	3	-	1	-	-1	-
22	4	6	3	3,5	2	4,8	2	2,1	-1	5,3	3	-	0	3,3	-2	-
23	6	6,3	7	9,2	6	8,4	5	9	2	10	6	8,4	3	9,9	1	5,4
24	1	-	0	-	-1	-	0	-	-1	-	1	-	0	-	-2	-
25	1	-	1	-	1	-	0	-	-2	-	0	-	-2	-	-3	-
26	1	-	1	-	0	-	-1	-	-2	-	1	-	-1	-	-3	-
27	-2	-	-1	-	0	-	-2	-	-2	-	-3	-	-4	-	-4	-
28	-3	-	-4	-	-5	-	-4	-	-4	-	-3	-	-4	-	-6	-
29	-3	-	-3	-	-3	-	-3	-	-4	-	-3	-	-4	-	-5	-
30	-4	-	-2	-	-2	-	-2	-	-3	-	-1	-	-2	-	-3	-
31	-2	-	-3	-	-2	-	-3	-	-6	-	-4	-	-5	-	-7	-

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE LA CONSTRUCTION MARS 2009

Indices

Indices des prix à la consommation			
	base 2004	base 96	base 88
12/2008	111,25	127,86	156,92
01/2009	111,36	127,99	157,07
02/2009	111,74	128,42	157,61

Indices "Santé"			
	base 2004	base 96	base 88
12/2008	111,24	126,56	152,59
01/2009	111,45	126,80	152,88
02/2009	111,75	127,14	153,29

Indice "S"				
	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,399	28,368	27,796	27,339
- 10 pers.	27,522	27,491	26,919	26,462

Indice "I"				
	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,256	28,225	27,656	27,201
- 10 pers.	27,387	27,356	26,787	26,333

Indice "I"				
	Nov. 2008	Déc. 2008	Janv. 2009	Fév. 2009
	6.590	6.457	6.461	6.461

Indice K1 et K2				
	Nov. 2008	Déc. 2008	Janv. 2009	Fév. 2009
K1	2.850	2.661	2.727	2.727
K2	2.846	2.793	2.916	2.916

SEMA FISE
LE 11-03-2009

Indice CMK 83 pour 2008: 162,8
Indice CMK 93 pour 2008: 122,3
Indice CMK 2003 pour 2008: 106,9

Indice "ABEX"			
	Du 01-05-2008	Du 01-11-2008	
au 31-10-2008:	692	695	695

Salaires "Construction" au 01-01-2009						
Cat I	Cat IA	Cat II	Cat IIA	Cat III	Cat IV	Sal. Moyen
12,197	12,807	13,003	13,653	13,828	14,681	13,36150

Marchés publics annoncés à partir du 01-01-01		
a) pour les marchés conclus avant le 08/08/02	01/01/2009	4,50%
	01/02/2009	4,50%
	01/03/2009	4,50%
b) pour les marchés conclus après le 08/08/02	pour le 1 ^{er} semestre 2009	9,50%

Intérêt légal: depuis le 01/01/2009 5,50%

BOURS & ASSOCIÉS
■ CABINET D'AVOCATS ■

Flash d'information :

Certificat de patrimoine

Madame, Monsieur,

Au Moniteur belge de ce 17 février 2009, a été publié l'arrêté du gouvernement wallon du 29 janvier 2009 remplaçant les dispositions relatives au certificat de patrimoine.

On sait que, quand un bien fait l'objet d'une mesure de protection du patrimoine (classement, liste de sauvegarde, etc.), aucun permis d'urbanisme y relatif ne peut être délivré sans certificat de patrimoine préalable et ce, en application de l'article 109 du CWATUP.

Cela implique concrètement que tout projet constructif relatif à un tel bien doit faire l'objet de pas moins de deux autorisations administratives préalables, en sus de l'avis conforme du fonctionnaire délégué et, *last but not least*, des restrictions inscrites dans le Code et, le cas échéant, dans la mesure de protection elle-même.

L'arrêté du 29 janvier 2009 remplace l'intégralité des dispositions réglementaires qui organisent la délivrance du certificat de patrimoine, à savoir les articles 505 à 514 du CWATUP. Les principales nouveautés concernent la procédure d'obtention de ce certificat, qui implique, entre autres, l'intervention d'un « comité d'accompagnement ». Il en découle notamment que la durée de cette procédure est allongée.

L'arrêté comporte également une disposition transitoire relative aux demandes de certificat de patrimoine déjà introduites avant l'entrée en vigueur de cet arrêté, qui est prévue le 27 février 2009.

*
* *
*

Dans l'espoir d'avoir pu vous être utile et restant évidemment à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Delnoy
Avocat au Barreau de Liège
Professeur invité HEC - ULg

Liège, le 26 février 2009.

N.B. : rédigé avec l'attention requise, le présent document a été élaboré dans l'unique but de fournir une information rapide et succincte. Il ne se veut pas exhaustif et ne peut engager la responsabilité ni de l'auteur ni du diffuseur.

MEMBRES ARALg - mars 2009					
Nom Famille	Prénom	Adresse Professionnelle	C P	Ville Travail	Téléphone
A					
ADAM	Stéphane	rue Saint Adelain 20	4600	Visé	04/379 78 68
AGNELLO	Rosario	rue de l'Hôtel Communal 71	4420	Saint Nicolas	04/253 54 74
ANCION	Alain	rue Fusch 48	4000	Liège	04/223 78 11
B					
BALHAN	Jean-Louis	rue Alfred De Taeve 27/bte03	4680	Oupeye	04/264 7707
BIEMAR	André	avenue Blonden 50/12	4000	Liège	04/254 2454
BIERNA	Michel	rue Forsvache 85	4460	Grâce Hollogne	04/231 30 17
BLAFFART	David	rue Neuville 33	4987	Chevron	086/43 31 07
BLAFFART	Jean-Francois	rue du Pont 22	4500	Huy	085/21 23 43
BLEUS	Jean-Marie	allée des Alouettes 31	4432	Alleur	04/246 54 96
BOCCA	Laurent	rue d'Ans 47	4000	Rocourt	04/263 94 01
BOINET	Stéphane	allée des Sorbiers 30	4671	Housse	04/379 32 56
BOS	Alain	rue de la Paix 9	4460	Grâce-Hollogne	04/233 79 92
BOURGUIGNON	Jean-Laurent	rue aux Granges 45a	4480	Clermont Sous Huy	04/383 90 20
BOVY	Daniel	rue des Anglais 44	4000	Liège	
BRAEKERS	Romuald	rue J. Wauters 5	4530	Warnant Dreye	0476/437 407
BRISON	Laurence	rue François Hanon 18	4340	Fooz	04/237 01 47
BRONKART	Jean	rue de Bourgogne 16	4000	Liège	04/252 88 81
BROSE	René	rue Basse Marquet, 111	4470	Saint Georges	04/275 19 53
BROUILLARD	Jean-Claude	rue Les Oies 68	4052	Beaufays	04/368 76 68
C					
CALABRESE	Giovanni	rue Broux 3	4680	Hermée	04/278 29 51
CIPLET	Anne	rue du Pont 22	4500	Huy	085/21 23 43
COLLARD	Michel	rue Axhelière 53	4500	Huy	085/21 66 25
COLLARD	Philippe	Thier d'Oupeye 72	4683	Vivegnis	04/264 27 83
CORNELIS	Jean-François	rue Riga 101	4685	Haccourt	04/379 70 51
CORNET	Eric	rue François Hanon 18	4340	Fooz	04/237 01 47
COUNSON	Christian	rue du Pré de Lhoneux 7	4920	Aywaille	04/384 62 53
COURTOY	Alix	rue Neuville 33	4987	Chevron	086/43 31 07
COX	Albert	rue François Ennot 26	4432	Alleur	04/263 42 95
CREMER	Pierre	rue J. Wettinck 45	4101	Jemeppe	04/233 45 50
CUSTERS	Benoît	rue Ferdinand Nicolay 14	4000	Liège	04/252 49 88
D					
DAUBIT	Robert	rue de Rotheux, 218	4100	Seraing	04/338 31 38
DAVID	Pierre	rue Linette 31	4122	Plainevaux	04/342 25 52
DE SAINT-GEORGES	Olivier	rue Jean Haust 90	4000	Liège	04/234 68 58
DE TROYER	Brigitte	Vervoz 8	4560	Clavier	086/34 49 16
DELCOMINETTE	Laurent	rue du Vieux Marché 1B	6690	Vielsalm	080/21 49 89
DELHAYE	Jean-Marie	rue du Pommier 25	4000	Liège	04/227 72 22
DEMONCEAU	Christian	rue de la Fontaine 42	4670	Blégny	04/387 52 73
DEPERMENTIER	Pierre	avenue Labouille 106	4130	Tilff	04/380.07.70
DESSOUROUX	Pierre	rue de l'Ourthe 9	4160	Anthisnes	04/383 70 70
DIRICK	Benoît	rue des Cerisiers 16	4300	Waremme	019/67 77 84
DU PRE WERSON	Beaudouin	quai de Rome 25	4000	Liège	04/253 22 53
DUCHATEAU	Christian	Rue Pasteur, 90	4430	Ans	04/247 20 81
DUMONGH	Jean	rue du Chêneux 11	4540	Amay	085/31 40 73
DUTILLEUX	Bernard	rue J. Verkrust 43	4681	Hermalle S/Argenteau	04/379 73 52

<i>E</i>					
EHX	André	rue du Puits 22	4540	Ampsin	085/31 80 71
FASTRE	Jean-Marie	grand-route 49	4367	Odeur-Crisnée	04/ 257 61 97
FAUCONNIER	Jean-Marie	Avenue de Sur Cortil, 143	4130	Tilff	04/388 20 38
FELLIN	Michel	rue du jardin botanique 27	4000	Liège	04/221 30 60
FONTAINE	Jacques	rue des Tanneurs 18	4020	Liège	04/365 21 16
FONTAINE	Christian	rue Neuve 27	4960	Malmedy	080/77 01 06
FOULON	Georges	rue Sylvain Gouverneur 27	4430	Ans	04/263 45 41
FRANCK	Daniel	rue du 8 mai 19	4460	Grâce-Hollogne	04/250 45 45
FRANCOIS-NAVEZ	Hugues	rue de Bovenistier 58	4350	Remicourt	019/54 65 55
<i>G</i>					
GABRIEL	Luc	rue Albert 1er 20	4280	Hannut	019/51 27 71
GASPAR	François	rue du Château Massart 18	4000	Liège	04/252 46 74
GASPERINI	Romuald	rue de Lens St Remy 1	4280	Abolens	019/58 84 98
GAVA	Bruno	rue des Ramonniers 31	4400	Flémalle-Grande	04/250 25 58
GHERIB	Adil	boulevard Piercot 9 / 4A	4000	Liège	0497/210 886
GHIGNY	Clotilde	Rue Neuve 5	4470	St Georges-sur-Meuse	04/273.00.10
GHILAIN	André	avenue du Luxembourg 18	4020	Liège	04/342 12 42
GIRS	Alain	rue de Henne 48	4053	Embourg	04/367 06 62
GLAUDE	Jean	rue des Roches 22	4170	Comblain-au-Pont	04/369 21 08
GOFFAUX	Didier	rue des Champs 24	4020	Liège	04/341 01 54
GOTTSCALK	André	rue Foresterie 27A	4600	Richelle	04/250 37 32
GRAINDORGE	Christian	drève du Bois de Neuville 44	4121	Neupré	04/336 84 80
GREFFE	Benoit	rue de l'Institut 33	4670	Blégny-Trembleur	04/387 44 22
GUISSART	Marie-Noelle	rue monchamps, 33	4052	Beaufays	04/368 38 15
<i>H</i>					
HAESBROECK	Léo	promenade Hanrion 11	4900	Spa	087/77 27 01
HAINAUT	Patrick	rue des Wallons, 40	4000	Liège	04/252 57 57
HALLEUX	Nicolas	rue du Ladrie 24	4630	Soumagne	04/377 22 85
HENNEQUIN	Fabienne	rue Ambiorix 61	4000	Liège	04/230 56 00
HERMANS	Philippe	Trou Bottin 1	4120	Rotheux-Rimièrè	04/371 59 98
HERZE	Luc	rue Jouhaux 4	4102	Seraing	04/338 26 01
HESS	Norbert	Weckerath 26	4760	Büllingen	080/54 84 75
HEUSCHLING	Denis	rue Trappé 7	4000	Liège	04/221 39 64
HEX	Geneviève	Boulevard Piercot 17	4000	LIEGE	04/230 57 99
HILIGSMANN	José	rue de Séllys 8	4000	Liège	04/252 11 46
HONNAY	Julie	quai Mativa 37 / appart. 0.91 bte 26	4020	Liège	04/344 23 02
HONORE	Gil	rue de Robermont 48	4020	Liège	04/342 00 72
HOUBAR	Paul	rue Gaston Grégoire 49	4540	Amay	085/31 34 34
<i>I - J - K</i>					
ISTACE	Michel	rue des Bruyères 39	4000	Liège	04/252 83 44
JADOT	Henri	rue F. Nicolay 181	4041	Vottem	04/227 63 82
JAMART	Albert	Grand Route 298	4347	Fexhe le Haut Clocher	04/250 22 02
JANSSENS	Marcel	rue du Batty 58	4000	Liège	04/252 73 52
JORIS	Jean-Louis	rue d'Angleterre 18	4500	Huy	085/21 70 20
JOSSE	Stéphanie	rue de Visé 778	4020	Wandre	04/362 19 29
KEUTGENS	Michel	Croix Henri-Jacques 4	4890	Thimister	087/55 38 89
<i>L</i>					
LACOMBLE	Daniel	rue Vaudrée 159	4031	Angleur	04/342 78 17
LAIXHAY	Jean-Paul	rue Herman Reuleaux 50	4020	Liège	04/349 12 14
LAMBY	Ghislaine	rue de la Boverie 797	4100	Seraing	04/336 25 08
LAPORT	Pierre	rue de Jemeppe 68	4431	Loncin-Ans	04/263 14 81
LEENDERS	Jacques	Paradis des Chevaux 17	4053	Embourg	04/365 24 65

LEJEUNE	Paul	route de Méry 21	4130	Esneux	04/380 23 58
LERUSSE	Marc	avenue Henri Warnant 17	4020	Liège	04/342 09 06
LHOEST	Jean-Claude	rue des Bleuets 13	4100	Seraing	04/336 64 44
LODOMEZ	Maryline	Ozo 4/A	6941	Izier - Durbuy	086/32 19 99
LORIER	Gabriel	rue Hullos 40	4000	Liège	04/226 11 79
LOUIS	Jean-christophe	rue Hayette 32	4130	Esneux	0498/426 800
LOUIS	Aurélie	rue du Plantin 20	4340	Othée	0486/428 807
<i>M</i>					
MALHERBE	Marcel	rue Saint Remy 9	4000	Liège	04/222 36 02
MANIA	Daniel	rue des Gottes 57	4051	Vaux-sous-Chèvremont	04/365 23 00
MANZAN	Jacques	rue des Sables 83	4100	Seraing	04/336 69 93
MARCHETTI	Josette	rue Fosse Miesny 1	4000	Liège	04/253 43 90
MATHEI	Michel	rue du Marché 1	4300	Waremme	019/32 74 11
MEDARD	Serge	rue du Bellenay 66	4040	Herstal	04/264 29 71
MEILLEUR	Philippe	place Leblanc 2	4170	Comblain-au-Pont	04/369 37 40
MEILLEUR	Pierre	rue Saint Sang 16a	5060	Sambreville - Auvélais	071/77 73 75
MELOTTE	Robert	rue Franck 33	4623	Magnée	04/358 27 87
MERCENIER	Claudy	rue Soxhluse 45b	4624	Romsee	04/355 05 54
MERNIER	Georges	avenue Eugène Ysaye 5	4053	Embourg	
MICHEL	Philippe	rue de Campine 368	4000	Liège	04/252 51 79
<i>N</i>					
NAHAN	Lucien	rue de Bois de Breux 64	4020	Jupille	04/370 12 12
NAHAN	Jean-Luc	rue de Bois de Breux 64	4020	Liège	04/370 12 12
NATOWITZ	Harry	quai de Rome 25/012	4000	Liège	04/253 22 53
NICOLAI	Henry	rue Mont. Ste Walburge 263	4000	Liège	04/221 19 35
NIZET	Bernard	Rue Gustave Thiriart, 89	4000	Liège	04/252 86 80
<i>O - P - Q - R</i>					
PEL	Robert	rue des Genêts 21	4130	Tilff	04/388 16 70
PIEDBOEUF	Daniel	rue du Général Bertrand 58	4000	Liège	04/225 13 60
PILET	Jacques	rue de Saives 16	4317	Faimes	019/32 52 56
POLET	Pierre	rue Duvivier, 15,	4000	Liège	04/222 03 62
QUOILIN	Jacques	rue des Acacias 2	4053	Embourg	04/365 12 69
RENAULT	Jean	Bld de la Sauvenière 144/011	4000	Liège	04/223 01 32
RIHON	Benoit	rue Chânet 13	4250	Hollogne-sur-Geer	019/32 84 81
ROCCA	Françoise	rue du Cloître 53	6700	Arlon	063/23 78 87
<i>S</i>					
SACRE	Alain	rue E. Vandervelde 10	4130	Tilff	
SAIVE	Henri	rue Jean Jaurès 25	4624	Romsée Fléron	04/358 71 95
SALEE	Bernard	rue des Orchidées 95	4030	Grivegnée	04/365 67 89
SAMILESCHLEWSKI	Marc	rue de la Sucrerie 2	4432	Alleur	04/247 45 37
SAUVEUR	Pierre	rue de Campine 143	4000	Liège	04/226 17 17
SCHOCKERT	Louis	Rue Defrecheux 6	4000	Liège	04/227 19 99
SCHULPEN	Daniel	rue du Centre 11	4257	Berloz	019/32 20 25
SEBA	Fabien	rue Basse 401 D	4600	Visé	04/379 74 88
SEMPELS	Willy	avenue du Parc 19	4053	Embourg	04/365 49 43
SIMON	Karl	rue Pachlauw 17	4690	Wonck	04/286 15 12
SOMBERG	Michel	rue Pol Devaux 4/012	4000	Liège	04/221 42 45
STASZEWSKI	Waldemar	rue Emile Vandervelde 344	4610	Bellaire	04/362 30 80
STOCKEYR	Eric	Rue T. Gonda 135	4400	Flémalle	04/338 39 89
SZECCEL	Daniel	rue des Awirs 15	4400	Flémalle	04/275 26 56
<i>T</i>					
TELLER	Henri	drève du Château 19	4620	Fléron	04/358 50 04
TENGATTINI	Fabrizio	route de Seraing 72	4122	Neupré	04/371 35 51

THEATE	Joseph	route de Durbuy 78	6940	Barvaux	086/21 31 59
THEATE	Guy	Place du Wez 9	4180	Comblain-la-Tour	04/369 24 79
THEUNISSEN	Philippe	place Saint Lambert, 68/021,	4000	Liège	04/222 32 77
THONON	Louis	quai des Ardennes 103	4031	Angleur	04/365 90 61
TIMMERMANS	Eric	rue de Visé 778	4020	Wandre	04/362 19 29
V					
VALOIR	Henry	Thier Abbaye 47	4682	Heure-le-Romain	04/286 31 77
VAN EYCK	Hubert	rue des Avins 9	5370	Havelange	083/63 38 98
VAN HOYE	Patrick	rue des Combattants 12b	4051	Vaux-Sous-Chèvremont	04/366 11 99
VANDENDRIESSCH E	Marc	rue Ambiorix, 78	4000	Liège	04/252 07 77
VANNESTE	Joelle	rue abbé Peters 49B bte4	4960	Malmedy	080/77 01 06
VANRYCKEL	Patrice	rue des Courteaux 194	4032	Chênée	04/367 57 60
VANWERSCH	Marc	rue des Champs 24	4020	Liège	04/224 11 29
VOZ	Pierre-Yves	avenue Blonden 74	4000	Liège	04/229 54 24
W - X - Y - Z					
WERY	John	chaussée Romaine 61	4557	Ramelot	085/51 36 46
ZIANE	François-Xavier	rue de Rotterdam 44	4000	Liège	04/367 67 07
ZWEBER	Marc	rue Chaussée 24	4342	Awans	04/360 83 37

Permanences INFOR-ARCHITECTURE

14h00 à 17h00

Semaine 1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Robert DAUBIT		Philippe MEILLEUR	
Semaine 2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Bernard DUTILLEUX		Patrick VAN HOYE	
Semaine 3	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Marc VANDENDRIESSCHE		Jean-Claude BROUILLARD	
Semaine 4	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Philippe THEUNISSEN		Jacques MANZAN	
Semaine 5	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Alain GIRS		Louis SCHOCKERT	